

Comment la situation des jeunes sur le marché du travail a-t-elle évolué en 2020 ?

En 2020, les jeunes sont affectés par la crise sanitaire. Au plus fort du premier confinement au mois d'avril, parmi les moins de 30 ans, les embauches chutent de 77 % sur un an et le nombre d'inscrits à Pôle emploi augmente de 36 %. Entre fin 2019 et fin 2020, le nombre de jeunes inactifs croît de 2,4 % : la durée en études s'allonge (+0,2 année en moyenne) et le nombre de jeunes ni en emploi, ni en études, ni en formation (NEET) parmi les 16-29 ans s'accroît de 4,6 %.

Les jeunes hommes, ceux sortis plus récemment d'études ou encore les moins diplômés voient leur taux d'emploi davantage baisser que les autres. Mais, *in fine*, entre fin 2019 et fin 2020, le taux d'emploi des moins de 30 ans ne diminue que de 0,6 point, à la faveur d'une moindre dégradation de la conjoncture en seconde partie d'année et du renforcement des politiques de l'emploi ciblées sur cette population. La situation des jeunes continue ensuite de s'améliorer début 2021.

Les jeunes sont traditionnellement plus exposés aux fluctuations de la conjoncture économique que leurs aînés. En particulier, lors des phases de ralentissement ou de chute de l'activité, leur insertion sur le marché du travail est rendue plus difficile. Durant l'année 2020, compte tenu de la crise sanitaire, comment la situation des jeunes évolue-t-elle comparativement aux autres classes d'âges ? Comment les différents dispositifs de politique de l'emploi, en particulier ceux mis en place dans le cadre du plan « 1 Jeune, 1 Solution », sont-ils mobilisés pour aider les plus jeunes à s'insérer ou à rester en emploi ?

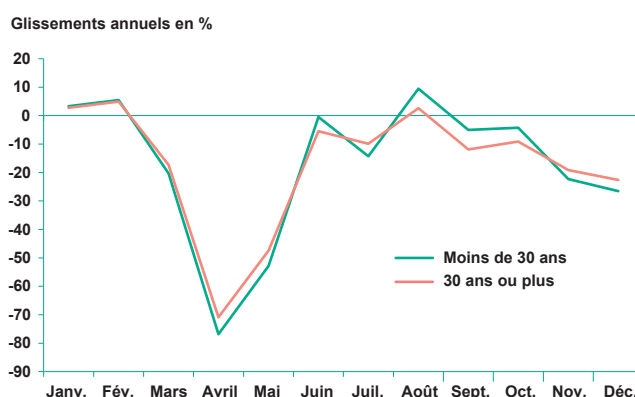
Après une nette dégradation pendant le premier confinement, une amélioration de la situation des jeunes en fin d'année

En avril 2020 lors du premier confinement, les déclarations préalables à l'embauche chutent un peu plus chez les jeunes de moins de 30 ans que parmi leurs aînés (-77 % contre

-71 % sur un an, graphique 1). Dès juin, elles retrouvent toutefois leur niveau d'un an auparavant, à la faveur de la sortie du premier confinement. Elles sont de nouveau pénalisées en fin d'année, même si le deuxième confinement a un impact nettement moindre (-27 % entre décembre 2019 et 2020, contre -23 % pour les 30 ans ou plus).

Dans ce contexte, le taux d'emploi au sens du BIT¹ des 16-29 ans baisse de 3,8 points entre les deuxièmes trimestres 2019 et 2020 (contre -0,2 point pour les 30-49 ans). Il se redresse par la suite pour atteindre 47,0 % au quatrième

GRAPHIQUE 1 | Déclarations préalables à l'embauche en CDI ou CDD d'au moins un mois par tranche d'âge en 2020



Lecture : en septembre 2020, le nombre de déclarations préalables à l'embauche (DPAE) en CDI et CDD de plus d'un mois pour les moins de 30 ans est inférieur de 5 % à celui de septembre 2019.

Champ : DPAE en CDI et CDD de plus d'un mois.

Source : DPAE (Acoess) – calculs Dares.

¹ Une personne en emploi au sens du Bureau International du Travail (BIT) est une personne de 15 ans ou plus ayant effectué au moins une heure de travail rémunéré au cours d'une semaine donnée ou absente de son emploi sous certaines conditions de motif et de durée.

trimestre 2020 (soit -0,6 point sur un an, contre -0,5 pour les 30-49 ans, graphique 2). Cette amélioration semble se poursuivre au premier semestre 2021² [1].

Parallèlement, le nombre d'inscrits à Pôle emploi en catégorie A (tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi et sans emploi) âgés de moins de 30 ans s'accroît nettement au cours du premier semestre 2020 (+35,7 % entre avril 2019 et avril 2020), avant de commencer à refluer en seconde partie d'année. 1 046 000 jeunes se trouvent dans cette situation en décembre 2020, en hausse de 10,1 % sur un an, contre +8,2 % pour les 30 ans et plus (graphique 3).

L'amélioration de la situation des jeunes sur le marché du travail au second semestre 2020 s'explique en partie par une moindre dégradation de la conjoncture économique : au quatrième trimestre 2020, le PIB est inférieur de 4,3 % à son niveau un an auparavant, alors que le recul sur un an s'élevait à 18,6 % au deuxième trimestre³.

Hausse de l'inactivité, avec notamment un allongement de la durée des études

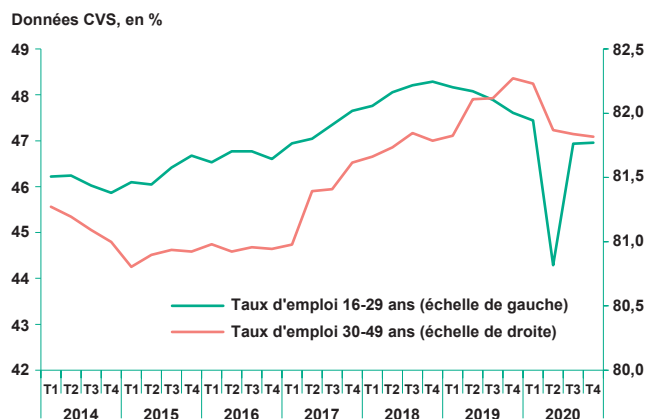
Entre fin 2019 et fin 2020, le nombre de jeunes en emploi recule (-0,9 % pour les 16-29 ans) (tableau 1). Il en est de même pour le nombre de chômeurs (-5,8 % sur cette même tranche d'âge) mais il s'agit d'une baisse en trompe-l'œil car de nombreux jeunes basculent dans l'inactivité, faute notamment de pouvoir réaliser des recherches actives d'emploi dans les conditions habituelles durant la crise sanitaire. C'est le cas des jeunes qui se situent dans le halo du chômage (+9,7 %), des jeunes en études (+3,1 %, dont la plupart sont inactifs), comme de l'ensemble des jeunes inactifs (+2,4 %). De même, le nombre de jeunes sans emploi ni formation⁴ (NEET [3]) s'accroît (+4,6 % sur un an) [4].

La crise sanitaire et la dégradation des perspectives d'emploi semblent inciter les jeunes à prolonger leurs études, comme en témoigne l'allongement de la durée de la formation initiale (+0,2 année entre les quatrième trimestres de 2019 et de 2020, graphique 4). Les taux de réussite élevés au baccalauréat peuvent également y contribuer. Ainsi, 676 000 jeunes âgés de 16 à 29 ans ont interrompu une formation au cours de l'année 2020, contre 718 000 en 2019.

Les jeunes hommes, ceux sortis récemment d'études et les moins diplômés parmi les plus touchés

Certains jeunes sont davantage touchés par la crise que d'autres. Ainsi, le taux d'emploi des hommes de moins de 30 ans se replie de 1,1 point entre fin 2019 et fin 2020, alors qu'il demeure quasi stable chez les femmes du même âge. Ces dernières travaillent davantage dans des secteurs moins exposés à la crise, comme l'administration publique, l'enseignement, la santé humaine et l'action sociale : 35 % des femmes de moins de 30 ans en emploi exercent de telles

GRAPHIQUE 2 | Taux d'emploi par tranche d'âge entre 2014 et 2020

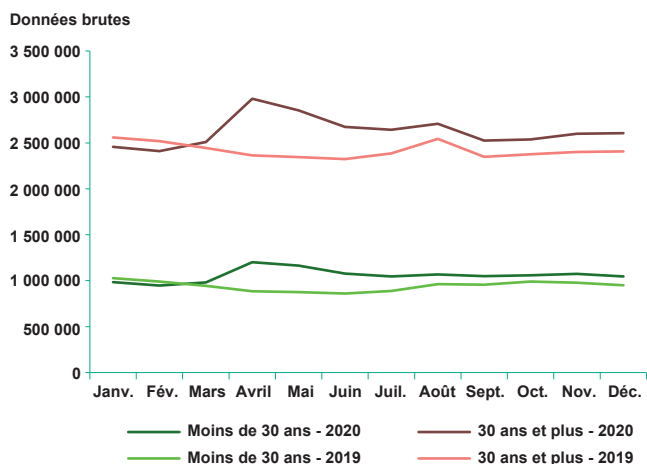


Lecture : au deuxième trimestre 2020, 44,3 % des jeunes âgés de 16 à 29 ans sont en emploi.

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes de 16 à 49 ans.

Source : Insee, enquête Emploi (avant la refonte intervenue en 2021), données CVS en moyenne trimestrielle, en % ; calculs Dares.

GRAPHIQUE 3 | Nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A par tranche d'âge en 2019 et 2020



Lecture : en décembre 2020, le nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie A de moins de 30 ans s'élève à 1 045 500, soit 95 500 de plus qu'en décembre 2019, où il était de 950 000.

Champ : France métropolitaine.

Source : STMT, Pôle emploi-Dares ; calculs Dares.

activités, contre 14 % des hommes de cette tranche d'âge (tableaux complémentaires A et B).

Le taux d'emploi des jeunes baisse plus pour ceux sortis récemment d'études que pour ceux qui les ont terminées depuis au moins un an (-1,6 point contre -0,1 point)⁵. Ces jeunes nouvellement arrivés sur le marché du travail sont confrontés à une conjoncture dégradée par rapport à ceux qui ont pu débiter leur recherche d'emploi depuis plus d'un an, et dont une partie a déjà trouvé un emploi avant la crise.

² La refonte de l'enquête emploi en 2021 introduit une rupture de série et ne permet pas de suivre l'évolution de la situation des 15-29 ans après 2020. Cependant l'Insee met à disposition des séries rétroalées qui confirment l'amélioration de la situation des jeunes âgés de 15 à 24 ans au premier semestre 2021. Par ailleurs, si cette refonte entraîne une révision du niveau des indicateurs liés à l'emploi, elle ne remet pas en cause les évolutions identifiées sur l'enquête avant refonte (*Insee Analyses*, juin 2021).

³ <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5414151>.

⁴ Selon la définition d'Eurostat, il s'agit de jeunes ni en emploi, ni en formation, que cette dernière soit formelle (conduisant à un titre ou un diplôme reconnu) ou non (participation à un séminaire, à un cours de sport ou de loisir par exemple).

⁵ Compte tenu de leur volatilité, ces données doivent être interprétées avec prudence.

Comparativement à l'ensemble des jeunes, le repli du taux d'emploi semble plus marqué pour ceux qui sont peu diplômés (respectivement -0,5 point pour les moins de 30 ans entre fin 2019 et fin 2020 et -1,4 point pour ceux d'entre eux sans diplôme supérieur au brevet des collèges). C'est également le cas pour les diplômés du supérieur (-2,1 points, contre -0,3 point pour les diplômés du baccalauréat), du fait notamment de la poursuite d'études (cf. supra). Les jeunes diplômés de CAP-BEP voient en revanche leur taux d'emploi augmenter, possiblement en raison de leur spécialisation dans des secteurs restés dynamiques malgré la crise. Ils se tournent davantage vers la construction, où la conjoncture est relativement plus favorable après le premier confinement et, inversement, exercent moins souvent dans certaines activités de services où l'emploi recule en 2020⁶.

Des politiques de l'emploi mobilisées en soutien des jeunes

Au-delà des dispositifs transversaux mis en place pour soutenir l'appareil productif et du recours massif à l'activité partielle pour préserver les emplois et les compétences, des mesures spécifiques visent les jeunes dans le cadre du plan « 1 Jeune, 1 Solution » (encadré 1).

Le soutien apporté par ce plan joue notamment sur les types d'emplois occupés par les jeunes à la fin de l'année 2020 (tableau 3). Si le taux d'emploi en CDD recule de -1,0 point entre fin 2019 et fin 2020, celui en CDI baisse moins (-0,3 point), en partie du fait de l'Aide à l'Embauche des jeunes, dont les effets positifs sur l'emploi éligible sont concentrés sur ce type de contrat [5]. Le taux d'emploi en contrats d'apprentissage augmente sensiblement (+0,8 point), suite aux aides exceptionnelles mises en place pour soutenir ce dispositif, ainsi qu'à la réforme sur l'apprentissage de 2018 qui a pris effet au 1^{er} janvier 2020.

Après une diminution en première moitié d'année, les entrées des jeunes dans les différents dispositifs de politique de l'emploi accélèrent nettement au second semestre 2020

TABLEAU 1 | Répartition des jeunes de 16 à 29 ans selon leur catégorie d'activité

	Effectifs au T4 2019	Effectifs au T4 2020	Évolution (en %)
Ensemble des jeunes	10 530 000	10 540 000	0,1
En emploi.....	5 000 000	4 950 000	-0,9
Au chômage.....	940 000	880 000	-5,8
En inactivité	4 590 000	4 710 000	2,4
Dans le halo du chômage.....	490 000	530 000	9,7
En études.....	4 640 000	4 790 000	3,1
NEET	1 420 000	1 480 000	4,6

Note : les catégories d'emploi, de chômage et d'inactivité présentées ici forment une partition de l'ensemble des jeunes. Les autres catégories se recoupent avec ces dernières. Par exemple, parmi les jeunes en études, certains peuvent être en emploi ou au chômage.

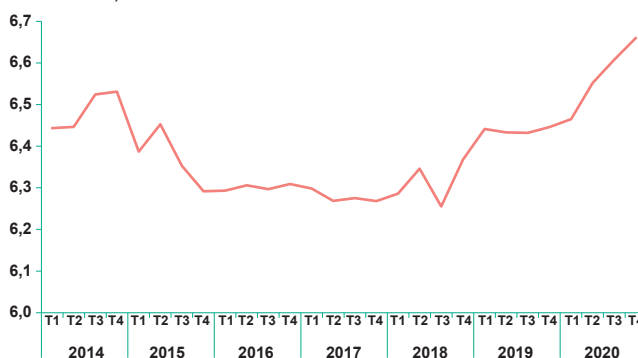
Lecture : au quatrième trimestre 2020, 4 710 000 jeunes âgés de 16 à 29 ans sont inactifs, contre 4 590 000 au quatrième trimestre 2019, soit une augmentation de 2,4 %.

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes de 16 à 29 ans.

Source : Insee, enquête Emploi (avant la refonte intervenue en 2021) ; calculs Dares.

GRAPHIQUE 4 | Espérance d'études initiales entre 15 et 29 ans

Données CVS, en années



Lecture : au deuxième trimestre 2020, le nombre moyen d'années passées en études initiales (en formation formelle sans interruption de plus d'un an du parcours d'études amorcé à l'école élémentaire) entre 15 et 29 ans s'élève à 6,6 ans.

Champ : France hors Mayotte.

Source : Insee, enquête Emploi (avant la refonte intervenue en 2021) ; calculs Dares.

TABLEAU 2 | Part de jeunes de 16 à 29 ans en emploi selon leurs caractéristiques individuelles

	Part de jeunes en emploi au T4 2019	Part de jeunes en emploi au T4 2020	Évolution entre le T4 2019 et le T4 2020 (en points)
Total	47,5	47,0	-0,5
Sexe			
Homme	49,7	48,6	-1,1
Femme	45,2	45,4	0,2
Date de sortie d'études*			
N'est pas sorti d'études	16,0	16,9	0,9
Est sorti d'études cette année	53,8	52,2	-1,6
Est sorti d'études il y a au moins un an	71,0	70,9	-0,1
Niveau de diplôme*			
Diplôme du supérieur	74,0	71,9	-2,1
Baccalauréat.....	40,3	40,0	-0,3
CAP-BEP	63,5	64,2	0,7
Aucun diplôme supérieur au brevet des collèges.....	19,7	18,3	-1,4

* Compte tenu de leur volatilité, ces données doivent être interprétées avec prudence.

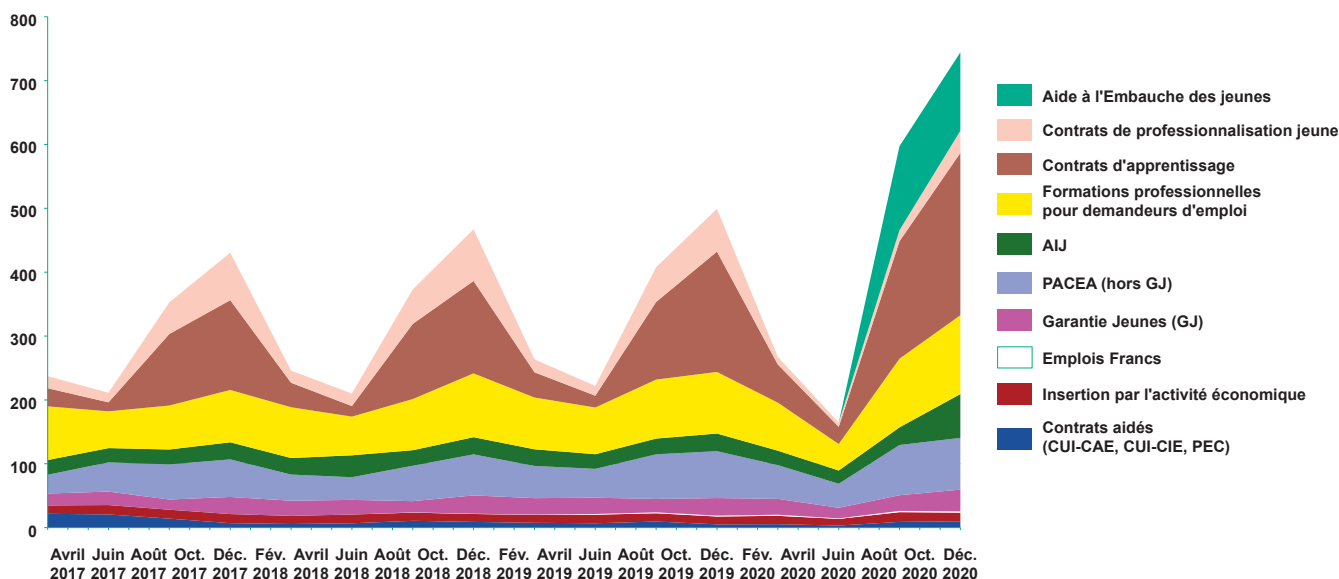
Lecture : au quatrième trimestre 2020, 48,6 % des hommes de 16 à 29 ans sont en emploi contre 49,7 % au quatrième trimestre 2019, soit une baisse de 1,1 point.

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes de 16 à 29 ans.

Source : Insee, enquête Emploi (avant la refonte intervenue en 2021) ; calculs Dares.

⁶ C'est notamment le cas dans le secteur des services aux entreprises, qui inclut par exemple les cabinets d'experts-comptables, de notaires, d'architectes, ainsi que les agences de voyages, etc.

GRAPHIQUE 5 | Nombres d'entrées de jeunes de moins de 30 ans en dispositifs de politique de l'emploi ou d'accompagnement, ou dans une formation professionnelle



Note : seuls les dispositifs dont les objectifs affichés dans le plan « 1 Jeune, 1 Solution » concernant plus de 5 000 jeunes sont inclus, hormis les missions de service civique.

Sources : ASP, TdB AEJ, S-IMILO, Ariane, FH.

(graphique 5). Les entrées en Garanties jeunes connaissent un coup d'arrêt au deuxième trimestre 2020 (16 600, pour la quasi-totalité des renouvellements, contre 25 500 un an auparavant), le confinement conduisant à la fermeture d'une majorité des missions locales [4]. Mais cette diminution est en partie compensée à la fin de l'année grâce au plan « 1 Jeune, 1 Solution » (34 200 entrées au quatrième trimestre 2020, contre 27 400 un an avant).

Au second semestre 2020, le nombre de jeunes démarrant un dispositif d'insertion professionnelle, d'accompagnement

ou de formation atteint 1,3 million, contre 0,9 million un an plus tôt⁷. Cette nette progression s'est faite conjointement à un maintien des exigences de ciblage sur les populations bénéficiaires, comme en témoigne la part toujours élevée et stable de jeunes peu diplômés dans les entrées en contrat aidés ou en accompagnement intensif jeunes (AIJ) (tableau 4). En Garantie jeunes, si la part de jeunes avec un niveau de formation inférieur au BEP-CAP ou de niveau BEP-CAP diminue de 4 points entre 2019 et 2020, ceux-ci représentent encore un jeune sur deux entrant dans le dispositif.

TABLEAU 3 | Répartition des types de contrat de travail pour les jeunes de 16 à 29 ans en emploi

	Répartition au T4 2019 (en %)	Répartition au T4 2020 (en %)	Évolution entre le T4 2019 et le T4 2020 (en points)
CDI.....	28,6	28,3	-0,3
CDD.....	10,0	9,0	-1,0
Contrat d'intérim ou de travail temporaire.....	2,4	2,3	-0,1
Contrat d'apprentissage.....	3,8	4,6	0,8
Non-salariés.....	2,6	2,8	0,2
Tous contrats.....	47,5	47,0	-0,5

Lecture : au quatrième trimestre 2020, 9,0 % des jeunes âgés de 16 à 29 ans sont en CDD contre 10,0 % au quatrième trimestre 2019, soit une baisse de 1,0 point sur un an.

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes de 16 à 29 ans.

Source : Insee, enquête Emploi (avant la refonte intervenue en 2021) ; calculs Dares.

⁷ Ce chiffre n'est pas exhaustif de l'ensemble des dispositifs pouvant bénéficier à des jeunes (voir graphique 5).

TABLEAU 4 | Caractéristiques des jeunes de moins de 30 ans débutant des dispositifs de politique de l'emploi ou d'accompagnement ou une formation professionnelle

	Contrats Aides		Garantie Jeune		Accompagnement Intensif Jeunes		Jeunes en recherche d'emploi bénéficiaires de formation	
	2 ^e semestre 2019	2 ^e semestre 2020	2 ^e semestre 2019	2 ^e semestre 2020	2 ^e semestre 2019	2 ^e semestre 2020	2 ^e semestre 2019	2 ^e semestre 2020
Nombre de Contrats Aidés.....	15 000	19 000	48 000	59 000	52 000	97 000	189 000	231 000
Sexe (en %)								
Femme	66	64	48	47	49	46	48	49
Homme	34	36	52	53	51	54	52	51
Niveau de formation (en %)								
Études supérieures (I-II-III).....	16	17	5	6	35	37	18	21
Baccalauréat (IV).....	38	38	40	42	37	35	40	38
BEP-CAP (V-Vbis).....	30	28	31	29	26	25	23	20
Inférieur au BEP-CAP (VI).....	17	17	23	21	2	3	20	21

Note : le champ retenu ici est plus restreint que dans le graphique 5.

Sources : ASP, S-IMILO, FH, Brest ; calculs Dares.

Encadré 1 • Le plan « 1 jeune, 1 solution »

Le plan « 1 Jeune, 1 Solution » a été lancé en juillet 2020 pour aider les jeunes à faire face à la crise économique associée à la crise sanitaire due au Covid-19. Les mesures de ce plan couvrent un champ très large de politiques publiques : soutien à l'emploi dans les secteurs marchand ou non marchand (contrats aidés, aide à l'embauche), renforcement de l'accompagnement vers l'emploi des jeunes en difficulté sur le marché du travail (Garantie jeunes proposée par les missions locales, Accompagnement intensif des jeunes mis en place par Pôle emploi), accès renforcé à la formation professionnelle pour les personnes en recherche d'emploi et aides exceptionnelles pour les employeurs d'alternants (contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation)¹.

Certaines mesures telles que l'Aide à l'Embauche des Jeunes ont pris fin au premier semestre 2021, tandis que d'autres se poursuivent comme l'aide à l'apprentissage.

¹ Dossier de presse du plan « [1 Jeune, 1 Solution](#) ».

Encadré 2 • Sources

Cette étude fait appel à différentes sources de données :

1. L'enquête Emploi de l'Insee vise à observer le marché du travail de manière structurelle et conjoncturelle. C'est la seule source fournissant une mesure des concepts d'activité, de chômage, d'emploi et d'inactivité tels qu'ils sont définis par le Bureau international du travail (BIT). Les principales données utilisées sont celles issues des enquêtes réalisées durant les quatre trimestres de 2019 et 2020, avant la refonte de l'enquête survenue en 2021.
2. Les déclarations préalables à l'embauche (DPAE) sont des données mensuelles produites par l'agence centrale des organismes de sécurité sociale (Acos) sur les intentions d'embauches, qui donneront pour la plupart lieu à embauches.
3. Les Statistiques du Marché du Travail (STMT) produites par Pôle emploi et la Dares fournissent le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi.
4. Des données administratives (issues de : SI-MILO pour la Garantie jeunes et le Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA) ; Fichier Historique de Pôle emploi pour l'Accompagnement intensif des jeunes (AIJ) ; Ariane et SIA pour l'apprentissage ; Brest pour les formations ; Extra pro pour les contrats de professionnalisation ; le système d'information de l'Agence de services et de paiement (ASP) pour l'Aide à l'embauche des jeunes (AEJ), l'Insertion par l'activité économique (IAE) et les contrats aidés) permettent de suivre le plan « 1 Jeune, 1 Solution », sur les entrées dans les différents dispositifs, ainsi que les caractéristiques de leurs bénéficiaires.

Pour en savoir plus

- [1] Jauneau Y., Vidalenc J. (2021), [Une photographie du marché du travail en 2020](#), *Insee Première* n°1844, mars.
- [2] *Insee Références – Emplois, Chômage, revenus du travail - Édition 2021* – Vue d'ensemble, Encadré 2.
- [3] Reist C. (2020), [Les jeunes ni en études, ni en emploi, ni en formation \(NEET\) : quels profils et quels parcours ?](#), *Dares Analyses* n°06, février.
- [4] Bernard J. (2021), [Les jeunes ni en emploi, ni en études, ni en formation : jusqu'à 21 ans, moins nombreux parmi les femmes que parmi les hommes](#), *Insee Focus* n°229, mars.
- [5] Borel M., Dubost C.-L., Pichavant A.-S., Reist C. (2021), [Quels ont été les effets de l'aide à l'embauche des jeunes sur l'emploi des jeunes ?](#), *Dares Analyses* n°22, mai.
- [6] Borel M., Pichavant A.-S., Reist C. (2020), [Résultats de l'enquête flash Covid-19 auprès des missions locales](#), Dares.

Titouan Blaize, Marie Borel, Claire-Lise Dubost,
Anne-Sophie Pichavant, Cindy Reist (Dares).

Directrice de la publication

Anne-Juliette Bessone

Directrice de la rédaction

Anne-Juliette Bessone

Secrétaires de rédaction

Thomas Cayet, Laurence Demeulenaere

Maquettistes

Guy Barbut, Bruno Pezzali

Mise en page et impression

Dares, ministère du Travail,
de l'Emploi et de l'Insertion

Dépôt légal

à parution

Numéro de commission paritaire

3124 AD. ISSN 2109 – 4128
et ISSN 22674756

Réponses à la demande

dares.communication@travail.gouv.fr

Contact presse

Joris Aubrespin-Marsal
joris.aubrespin-marsal@travail.gouv.fr

La Dares est la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques du ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion. Elle contribue à la conception, au suivi et à l'évaluation des politiques publiques, et plus largement à éclairer le débat économique et social.

dares.travail-emploi.gouv.fr

RETROUVEZ LES DONNÉES DES GRAPHIQUES
ET TABLEAUX SUR NOTRE SITE INTERNET.

